

**“C’est facile de passer en bio
en élevage, quand on nourrit à
l’herbe et qu’on est autonome.”**

JULIE MIROUX

Éleveuse laitière à Wallers (Nord)



PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Julie MIROUX,
éleveuse laitière à Wallers dans le Nord

PARTICIPE AU PMAZH DEPUIS 2013



" La GTE c'est un baromètre de la santé de l'exploitation. Il ne faut pas croire que ce n'est que le financier, c'est la résilience globale de l'exploitation "

Descriptif de l'exploitation

- **INSTALLATION DE DOMINIQUE MIROUX EN 2003 SUR LA FERME FAMILIALE** ; Julie arrive sur la partie transformation en 2020.
- **FERME EN POLYCLTURE ÉLEVAGE**, à dominante élevage laitier
- **SAU** : 160 ha dont 43 ha en bio depuis le 01/05/23
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE** : blé, maïs grain, betteraves à sucre et colza
- **PRAIRIES 30 HA** dont 5 ha en prairie humide et une dizaine d'hectares en zones humides
- **NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES** : 28 vaches Prim'Holstein
- **VALORISATION DU LAIT** : 70 000 L à la laiterie en conventionnel et 15 000 L transformé en fromages (dont 30% en vente directe)

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

L'exploitation est sur le territoire Scarpe-Escaut dans un village proche de Valenciennes, située dans une plaine avec beaucoup de patatiers et de céréaliers. Le périurbain a des avantages pour la vente directe mais aussi des inconvénients. Le plus gros fléau c'est les déchets, on a encore perdu une vache pour corps étranger. Dans notre coin, on est entouré de forêt avec beaucoup de sangliers. La forêt, c'est bien pour l'humidité et l'ombre. D'ailleurs, pour faire plus d'ombre, j'aimerais replanter cette année 400 ml à 600 ml de haies fourragères. On va mettre des espèces locales et bios avec des planteurs volontaires. On a déjà 5 km de haies pour le moment.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

On a une dizaine d'hectares en zones humides dont une pâture qui était inondée jusqu'au mois d'avril en 2023. C'est aussi un avantage, toutes les prairies ne démarrent pas en même temps et quand il fait chaud, on a de l'herbe. Les prairies humides sont conduites comme les autres, elles sont juste pâturées un peu plus tard. Une année sèche comme 2022, elles ont été un atout. Une de nos prairies a gagné le concours prairie fleurie du parc naturel Scarpe-Escaut en 2023, elle contient plus de 20 espèces végétales et animales. C'est un peu la pâ-

ture pharmacie avec de la consoude, de la menthe aquatique, etc. Les boules de cette prairie sont mises de côté pour donner au moment opportun. Avec la conversion en bio, on a arrêté de mettre de l'engrais. C'est incroyable sans engrais, la flore pousse différemment, maintenant on a plein de trèfles.

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

On fait la marge brute depuis une dizaine d'années avec ACE, depuis le début du programme sur le secteur. L'avantage des groupes comme ça, c'est de sortir la tête de l'eau, d'aller voir les autres et de rencontrer des gens. C'est Florence Huart (ACE) qui nous accompagne sur la GTE depuis 2 ans. On est aussi dans la démarche Pâtur'Ajuste depuis 3 ans avec Sophie Gruener d'ACE et Vivien Ponnou-dela-fon du Parc naturel régional Scarpe-Escaut avec qui on travaille bien aussi.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

Il y a plusieurs critères dans la marge, et on peut avoir une bonne marge avec un système plus ou moins intensif. Le but de faire la marge, c'est de garder un cap, de se remettre en place tous les ans et de réfléchir. On a vu que la mortalité ça n'allait pas donc on a travaillé sur l'élevage des génisses et le colostrum. Tous les ans, ça donne une

piste à suivre pour la suivante. On fait que d'augmenter en compétences, on ne perd jamais son temps à s'informer !

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

Des différentes contraintes, tel que les prairies humides, les veaux, la traite, on a réussi à en faire des atouts. Lors de formations, on a notamment vu des vétérinaires qui nous ont parlé de la monotraite, ça nous a fait réfléchir. On a donc choisi de passer en monotraite et de ne pas séparer les veaux de la mère. Quand Dominique part aux champs, il n'a désormais plus à penser à la traite du soir. Ne plus donner à boire aux veaux, cela permet de ne plus se casser le dos et on a plus de niche à veau. L'élevage, ce n'est pas un fardeau, on le vit bien. Tout doit s'imbriquer, l'éleveur, les haies, les différents élevages, si ça ne s'imbrique pas, faut changer son système.

Pour vous quel est l'élément principal que vous retenez de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

On évolue tout le temps. La santé économique est bonne grâce aux personnes derrière, l'éleveur doit se sentir bien dans son travail, ça impacte directement le résultat. La GTE, c'est une photo de l'exploitation, cela permet de réagir tout de suite, si on ne regarde pas tout ça on peut vite rater des choses. Un regard extérieur, c'est beaucoup mieux.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **La mortalité veaux** est passée de 24 % à 0 % en 3 ans grâce au travail sur l'élevage des veaux.
- **Réduction des frais vétérinaire** à 5,5 €/1 000 L dû à une meilleure gestion du parasitisme.
- **Meilleure gestion de l'herbe** : mesures des hauteurs entrée/sortie avec un herbomètre, amélioration des points d'eau et des circuits. Il reste un peu de travail sur le morcellement.
- **Réduction des concentrés** de 100 g/l en 3 ans.
- **Moins d'interventions mécaniques** en prairie diminuant le tassement des sols.
- **Hausse des produits viande** à 105 € au 1 000 L en 2022.
- **Faible production laitière** estimée à 4 200 l/VL en cours de calage avec le système.



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH,
UNE IMPLICATION DANS
D'AUTRES DÉMARCHES
ENVIRONNEMENTALES ET
UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

On est en bio depuis le 1^{er} mai 2023 après 2 ans de conversion. C'est compliqué d'admettre de pas avoir autant de production laitière mais on donne moins d'aliments et on a plus de matière grasse. On s'est simplifié la vie, avec des changements de pratiques comme par exemple les veaux aux pies. On a choisi de mettre en bio nos terres dans le village et les zones humides mais on n'est pas encore assez confiant pour les céréales. La conversion du lait, ça a été un gros travail avec le passage en système tout herbe et la diminution de 60 à 28 vaches. Le but c'est d'être autonome, ne rien acheter à l'extérieur sauf le sel, l'argile, les minéraux et les algues. On était à 51 % d'herbe en 2020-2021, maintenant on a que de l'herbe avec un peu de betteraves l'an dernier et la luzerne. On a aussi bien travaillé sur la haie à vocation fourragère et ombrière avec Sophie (ACE).

LE REGARD DU CONSEILLER



Florence est conseillère d'élevage à Avenir Conseil Elevage sur les secteurs Douai/St Amand les eaux/Orchies. Elle est en charge de ces secteurs depuis 3 ans après une première année d'apprentissage. Elle a également une spécialité Cap2er, elle fait des diagnostics et des visites de suivis. Elle a intégré le PMAZH en 2021 sur la partie GTE.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Je pense que c'est important de faire la marge brute tous les ans pour se situer et se comparer à des systèmes similaires. Cela permet de cibler les points forts, les pistes d'améliorations ainsi que les axes de travail. C'est encore plus important lors de grosses transitions et changements comme chez Julie et Dominique Miroux. Ça permet de conforter leurs choix et de montrer que l'on peut y arriver dans tout système. C'est un accompagnement économique et très technique, qui s'articule avec les autres suivis, que ce soient les apéros prairie ou Pâtur'Ajuste afin de gratter derrière les chiffres. Tout va dans le même sens, si on suit mieux les prairies, on sait que derrière les animaux se porteront mieux en termes d'état et de performances avec un impact sur les résultats économiques.

QU'APPORTÉ LE PMAZH ?

Quand je suis arrivée, ils étaient déjà en transition de système, c'était la première année sans maïs. La conversion en bio a été anticipé et réfléchi avant mon arrivée. Je pense que ça leur a permis de se situer par rapport au changement de système qui n'est pas anodin. Avoir des résultats au fil de l'eau leur a permis de mettre des jalons pour voir s'ils allaient dans la bonne direction et conforter les résultats économiques. Vivien Ponnou-Delaffon, animateur agro-écologique du parc naturel régional Scarpe-Escaut ajoute : Ce qui revient surtout c'est que le PMAZH avec l'accompagnement individuel et collectif leur fait du bien. Il permet d'échanger avec des personnes ouvertes à d'autres pratiques qui sont bonnes pour l'environnement et pour la rentabilité. Julie aurait peut-être essayé moins de choses et aurait été moins loin sans l'accompagnement qui lui a donné la confiance de se lancer dans des pratiques différentes de ce qu'elle faisait avant.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

Je n'avais pas d'*a priori* sur les prairies humides. Aujourd'hui je constate que c'est des prairies avec une pousse décalé des autres. Ce qui permet au printemps de ne pas avoir toute l'herbe en même temps et de profiter un peu plus longtemps de la pousse estival. Elle apporte plus de souplesse sur la pousse qui est plus étalé. En système herbager, c'est même un point positif aujourd'hui parce qu'elle reste plus vertes et plus productives lors d'années séchantes.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Pour moi c'est hyper important pour faire le point de l'année écoulée et se donner des objectifs pour la suivante. L'accompagnement permet aux éleveurs d'avoir une vue extérieure, de se comparer et d'échanger. Quand on est sur sa ferme, on est plus ou moins tout seul sans point de vu extérieur, ça permet de prendre un peu de hauteur sur les résultats de l'exploitation. Il y a souvent aussi des réunions après les remises GTE qui permettent d'échanger avec d'autres éleveurs sur les pratiques de chacun et de prendre du recul.

CHIFFRES CLÉS

0 %
de mortalité
sur les veaux en 2022

TB :
45,7 g/kg
et TP :
35,4 g/kg
avec 4 200 l/VI en 2022.

100 %
herbe
avec un peu de
betteraves en 2022
et la luzerne



“Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales.”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche PâtureAjuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHEURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage

est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage

(Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie

est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Laurine BRAY : l.bray@eau-artois-picardie.fr

Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

